



Communiqué pour diffusion immédiate

Le plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec offre-t-il l'espoir d'un avenir énergétique socialement responsable ?

Les groupes environnementaux unissent leurs voix pour forcer une véritable réflexion sur les enjeux énergétiques québécois.

Québec, 20 janvier 2004 - En dépit des nombreuses demandes qui lui ont été adressées, la Commission parlementaire de l'Économie et du Travail (CET) qui examinera le Plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec à compter de demain refuse d'élargir son mandat afin d'entendre les représentants de la société civile, dont les groupes environnementaux. C'est pourtant le seul lieu où la gestion et les orientations de la société d'État peuvent être analysées dans leur ensemble (incluant la fonction production et tous les aspects habituellement traités de manière confidentielle par Hydro-Québec (coûts, réserves, ententes, etc.). Il s'agit d'un mandat d'une grande importance considérant que les orientations et les investissements d'Hydro-Québec transforment et affectent directement ou indirectement le bien-être et l'activité sociale ainsi qu'économique de toute la population (sécurité, tarifs, impacts environnementaux, santé, etc.).

La plan 2004-2008 nécessite un questionnement d'autant plus large qu'il prévoit l'accélération du développement de la filière de production thermique d'électricité, ainsi que de la recherche en vue de l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière. Ce virage proposé modifie tellement en profondeur l'avenir énergétique québécois qu'il importe d'y accorder une attention particulière.

Les groupes environnementaux Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), la Fondation Rivières, Le Mouvement Au Courant et Les AmiEs de la Terre ont donc choisis de rendre publiques aujourd'hui les questions pour lesquelles, à leurs avis, des réponses adéquates sont nécessaires pour assurer des choix énergétiques cohérents avec nos objectifs et ce, dans une perspective énergétique viable.

.../2

À titre d'exemple, les groupes souhaitent mieux comprendre d'où vient tout à coup le contexte d'urgence utilisé pour justifier la construction de la centrale du Suroît, un projet coûteux et polluant qui s'inscrit en contradiction avec l'engagement gouvernemental en faveur du Protocole de Kyoto. Est-on à ce point incapable de planifier les besoins chez Hydro-Québec qu'il faut s'en remettre au climat pour déterminer le moment où on doit construire de nouvelles installations ? Le scénario rappelle le projet de ligne à haute tension Hertel-des-Cantons annoncé à la hâte et au mépris de la démocratie après la crise du verglas de 1998 ou encore, le blitz pour les petites centrales hydroélectriques que le gouvernement précédent a été forcé d'abandonner en catastrophe.

Comment le gouvernement peut-il aller de l'avant avec une centrale qui augmentera de 2,5% les émissions québécoises de GES alors qu'il n'a aucun plan d'action pour respecter le Protocole de Kyoto qui demande, dans une première étape, une réduction de l'ordre de 6% sous le niveau de 1990 ? Il importe de rappeler qu'il faudra réduire de 50% les émissions de GES d'ici les trente prochaines années selon les experts de l'Organisation des Nations Unies, l'ONU. Le gouvernement donnera-t-il aussi son aval au projet de Bécancour, dont l'effet cumulé à celui du Suroît amènera une augmentation des émissions québécoises de GES équivalente à environ un million de véhicules automobiles supplémentaires?

Pourquoi avoir fait cette annonce avant la tenue de la Commission parlementaire qui doit examiner le Plan stratégique d'Hydro-Québec ? Pourquoi agir comme si la Régie de l'Énergie n'existait pas ? Où sont les efforts promis en matière d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie?

Voilà un aperçu des questions qui sont soumises aujourd'hui aux médias et que les groupes souhaitent adresser à la Commission de l'Économie et du Travail afin d'amorcer une réflexion en profondeur de nos orientations énergétiques dans le contexte où des menaces environnementales globales sérieuses et reconnues pèsent sur l'avenir de la Terre. Le Québec est-il socialement responsable en matière d'énergie ?

- 30 -

Sources : Philippe Bourke, RNCREQ (514) 861-7022 / (514) 791-7022
 André Bélisle, AQLPA (418) 642-1322 / 418-386-6992
 Richard Gendron, UQCN (418) 648-2104
 Michel Gauthier, Fondation Rivières (514) 949-7003 / (514) 272-2666
 Michel Leclerc, Amies de la Terre de Québec (418) 524-2744

Pj Questions